

Conseil économique et social

Distr. générale 17 février 2025

Français

Original: Anglais

Commission économique pour l'Afrique Forum régional africain pour le développement durable Onzième session Kampala (hybride), 9–11 avril 2025

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Table ronde de haut niveau 4 : Tirer parti du deuxième Sommet mondial pour le développement social pour accélérer la réalisation des priorités de l'Afrique (élimination de la pauvreté ; plein emploi et travail décent pour tous ; inclusion et intégration sociale, en ne laissant personne de côté ; et réalisation complète des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063).

Informations et lignes directrices pour la table ronde de haut niveau 4

I. Date, heure et lieu

1. La quatrième table ronde de haut niveau se tiendra le jeudi 10 avril 2025, de 11 heures à 13 heures, dans le Rwenzori Hall, salles A et B. Les participants débattront du thème de la table ronde, à savoir : « Tirer parti du deuxième Sommet mondial pour le développement social pour accélérer la réalisation des priorités de l'Afrique (élimination de la pauvreté ; plein emploi et travail décent pour tous ; inclusion et intégration sociale, en ne laissant personne de côté ; et réalisation complète des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine) ».

II. Contexte et introduction

- 2. La onzième session du Forum régional africain sur le développement durable arrive à point nommé pour contribuer aux préparatifs régionaux de l'Afrique en vue du deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui se tiendra à Doha du 4 au 6 novembre 2025. Le Sommet vise à faire progresser le développement social dans le monde entier et à donner un nouvel élan à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il représente une occasion de raviver les efforts faits à l'échelle mondiale pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, tout en favorisant le travail décent et l'inclusion sociale. Les participants au sommet devraient adopter une déclaration politique concise, dans laquelle le développement social sera le thème central, et renforcer l'engagement mondial en faveur de la mise en œuvre du Programme 2030 en mettant l'accent sur les priorités en matière de développement social.
- 3. Les objectifs du Sommet sont alignés sur ceux du Forum. En tant que tel, le Forum offre une occasion opportune d'explorer, de proposer et de convenir de priorités en matière de développement social susceptibles de faire

^{*} ECA/RFSD/2025/1.



progresser, dans les pays africains, l'éradication de la pauvreté, le plein emploi et le travail décent pour tous, l'inclusion et l'intégration sociale, en ne laissant personne de côté, et la pleine réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063.

III. Objectifs

- 4. Les objectifs de la table ronde sont les suivants :
- a) Encourager et mobiliser une participation large et efficace des membres de la Commission économique pour l'Afrique et d'autres parties prenantes au deuxième Sommet mondial pour le développement social ;
- b) Convenir des priorités de l'Afrique pour contribuer aux délibérations avant et pendant le Sommet et à son document final, en particulier en ce qui concerne :
 - i) L'éradication de la pauvreté;
 - ii) Le plein emploi et le travail décent pour tous ;
 - iii) L'inclusion et l'intégration sociale, en ne laissant personne de côté;
 - iv) La pleine réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063.

IV. Lignes directrices

- 5. Le/La Président(e) exposera les objectifs de la table ronde de haut niveau et présentera le/la modérateur(trice), les invités de marque, les panélistes et les commentateurs et commentatrices, dont les noms sont donnés à la section V ciaprès.
- 6. Le/La Président(e) invitera ensuite Xxxxx (nom et titre) à prononcer le discours introductif.
- 7. Après le discours introductif, le/la Président(e) passera la parole au modérateur
- 8. Le/la modérateur(trice):
- a) Invitera XXXXX (nom et titre) à prononcer un discours pour donner le ton et lancer le débat sur le deuxième Sommet mondial pour le développement social et ses résultats escomptés ;
- b) Invitera les panélistes, par groupe de trois, comme indiqué au paragraphe 10 ci-après, à s'exprimer pendant trois minutes au plus chacun(e), en réponse à une ou plusieurs des questions énumérées au paragraphe 9 ci-après ou à des questions de l'assistance;
- c) Après les interventions de chaque groupe de panélistes, encouragera la discussion sur les sujets qui ont été soulevés, en invitant les commentateurs et commentatrices retenu(e)s et les membres de l'assistance à poser des questions et à formuler des observations ;
- d) Invitera, à la fin du débat, Xxxxx (nom et titre) à faire part de ses réflexions au sujet des messages clés issus du discours introductif, des présentations et des discussions menées au cours de la table ronde de haut niveau;
 - e) Rendra la parole au/à la Président(e), qui conclura la discussion.
- 9. Au cours de la discussion, le/la modérateur(trice) invitera les panélistes à examiner l'une des questions ci-après ou les deux à la fois :

2/3

- a) Comment les membres de la Commission économique pour l'Afrique et les autres parties prenantes peuvent-ils contribuer au deuxième Sommet mondial pour le développement social et en tirer parti pour raviver les efforts entrepris à tous les niveaux en vue de faire face aux priorités africaines en matière de développement social et d'atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063 ?
- b) Quelles sont les priorités africaines que les participants au deuxième Sommet mondial pour le développement social devraient présenter en vue de leur inclusion dans la déclaration politique du sommet au regard des points suivants :
 - i) Éradication de la pauvreté;
 - ii) Plein emploi et travail décent pour tous ;
 - iii) Inclusion et intégration sociale, en ne laissant personne de côté;
 - iv) Pleine réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 ?

V. Président(e), modérateur(trice) et panélistes

10. Le/La président(e), le/la modérateur(trice), l'intervenant(e) principal(e), les panélistes et les commentateurs(trices) seront les suivants :

Président(e): Président(e) du Bureau

Discours introductif: Xxxxx [à déterminer]

Modérateur/trice: Xxxxx

Intervenant(e) principal(e) : Xxxxx [à déterminer]

Panélistes:

Groupe de dialogue 1

- Omar Hilale, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies
- Sylvester Mbangu, Directeur exécutif adjoint de la Commission nationale de planification

Groupe de dialogue 2

- Xxxxx
- Xxxxx
- Xxxxx

Commentateurs et commentatrices :

- Xxxxx
- Xxxxx
- Xxxxx

Débat général

Réflexion sur les messages clés : Xxxxx [à déterminer]

25-00208